



AMBASSADE DE SUISSE
EN ITALIE

00197 ROME, le 27 juin 1977
Largo Elvezia - Via Barnaba Oriani, 6r
Tél. 803-64r

Réf.: 330.2 - SC/lü

an	1977	LT BOR			a/a
Datum	26.06.77				B
Visa					
EPD	26.06.77		15		
Ref.	S.B. 30.1 (24.)				

A la Commission de coordination
pour la présence de la Suisse à
l'étranger
Département politique fédéral

3003 BERNE

→ dossier séance 6 sept. 77.
dernier 7-8 nov. 77

Messieurs,

Vous avez eu l'obligeance de me faire parvenir copie de votre lettre du 10 juin dernier adressée aux membres de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger. Je vous en remercie.

Au sujet du point 4 concernant l'Italie, je voudrais vous faire part de ce qui suit.

L'image de la Suisse en Italie a peut-être évolué ces derniers mois, sans pour autant s'améliorer. Il y a quelque temps, les Italiens nous reprochaient une attitude désinvolte au sujet des problèmes de la main-d'oeuvre, aujourd'hui leurs griefs concernent les indemnités AVS/AI non versées (ce que nous considérons comme un bref retard est vu, ici, sous un autre aspect), les indemnités de chômage pour les frontaliers et les scandales financiers provoqués notamment par les banques Weisscredit et Crédit Suisse. La presse italienne avait ignoré notre pays pendant une bonne année jusqu'à la parution du livre de Ziegler. L'affaire de Seveso et les cracks financiers n'ont fait qu'apporter de l'eau à leur moulin.

./.

Il est évident qu'en ce moment un effort de notre part pour essayer d'améliorer la réputation de notre pays dans tous les milieux de la Péninsule est plus que souhaitable.

Le dépliant en langue italienne cité par le Ministre Jaccard est indispensable. A ce propos, je voudrais insister pour que le projet du texte soit soumis à un excellent rédacteur de langue italienne, éventuellement à la Chancellerie fédérale. Le dépliant doit être prêt avant fin août, parce que nous participons déjà à la Foire de Bari du 9 au 19 septembre. C'est justement dans les endroits les plus éloignés de nos frontières que notre action doit avoir du poids.

Au sujet des foires. Notre présence est financée dans sa presque totalité par l'UBS. C'est le cas à Bari, où le stand est payé par ladite banque qui, de droit, fait ressortir sa présence. Il en est de même à Vérone et à Padoue. A Milan, c'est aussi l'UBS qui finance le déjeuner offert aux autorités régionales et de la ville au nom de notre Chambre de commerce. D'autres organismes pourraient peut-être aussi s'intéresser à ces manifestations et diversifier un peu plus notre représentation et l'image du pays.

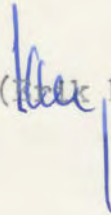
Semaines commerciales. Ces manifestations peuvent donner un excellent résultat tant économique que psychologique, mais elles ne doivent pas être improvisées. L'Ambassade et la Chambre de commerce suisse à Milan devraient pouvoir compter sur l'appui de l'OSEC et de nos principales associations, par exemple celles de l'industrie chimique et pharmaceutique, des textiles, de l'horlogerie, de la "Käse-Union", etc.

Des semaines commerciales ont déjà été organisées à Milan, Turin et Bologne. Il faudrait prévoir les prochaines par exemple à Rome et éventuellement ensuite à Naples ou à Catane.

En considération du temps nécessaire à leur préparation, les manifestations culturelles devraient être le corollaire des semaines commerciales et non le contraire. D'ores et déjà je tiens à vous assurer que tant cette Mission diplomatique que la Chambre Suisse de Commerce à Milan sont volontiers prêtes à collaborer à leur réalisation.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i.:


(Roger Lang, Ministre)